

## ORDONNANCE COLLECTIVE EN ÉTABLISSEMENT

<b>Titre :</b>	Surveillance et suivi de l'hypoglycémie chez le nouveau-né														
<b>Numéro d'ordonnance :</b>	OC-47														
<b>Énoncé de l'activité réservée :</b>	Initier les mesures diagnostiques selon une ordonnance														
<b>Groupe de personnes visé ou la situation visée par l'ordonnance :</b>	Nouveau-né à risques d'hypoglycémie selon les critères mentionnés dans les indications														
<b>Date de rédaction :</b>	2008-08-01														
<b>Référence à un protocole :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui    Si oui, lequel : _____														
<b>Personnes habilitées à exécuter l'ordonnance :</b>	Infirmières habilitées à l'unité de naissance														
<b>Centre(s) d'activité(s) visé(s) :</b>	<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Hôpital de Baie-Saint-Paul</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement Bellerive</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de La Malbaie</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement de Clermont</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de La Malbaie</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement de St-Siméon</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de Baie-Saint-Paul</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement Pierre-Dupré</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de l'Île-aux-Coudres</td> <td><input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Est</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de St-Siméon</td> <td><input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Ouest</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de Baie Ste-Catherine</td> <td><input type="checkbox"/> Pharmacies d'officine</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Hôpital de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Bellerive	<input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de Clermont	<input type="checkbox"/> CLSC de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de St-Siméon	<input type="checkbox"/> CLSC de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Pierre-Dupré	<input type="checkbox"/> CLSC de l'Île-aux-Coudres	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Est	<input type="checkbox"/> CLSC de St-Siméon	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Ouest	<input type="checkbox"/> CLSC de Baie Ste-Catherine	<input type="checkbox"/> Pharmacies d'officine
<input type="checkbox"/> Hôpital de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Bellerive														
<input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de Clermont														
<input type="checkbox"/> CLSC de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de St-Siméon														
<input type="checkbox"/> CLSC de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Pierre-Dupré														
<input type="checkbox"/> CLSC de l'Île-aux-Coudres	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Est														
<input type="checkbox"/> CLSC de St-Siméon	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Ouest														
<input type="checkbox"/> CLSC de Baie Ste-Catherine	<input type="checkbox"/> Pharmacies d'officine														
<b>Date de mise en vigueur :</b>	2010-11-25														
<b>Date de révision :</b>															

CONDITIONS PARTICULIÈRES EXIGÉES	DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À CONSULTER
<input type="checkbox"/> Usager sous surveillance d'un moniteur cardiaque	<input type="checkbox"/> Selon le protocole ci-joint
<input type="checkbox"/> Présence sur place du médecin traitant	<input type="checkbox"/> Règle de soins infirmiers
<input type="checkbox"/> Traitement administré par les infirmiers(ères) habilités(es) ayant reçu la formation sur la connaissance et l'administration du médicament	<input type="checkbox"/> Plan thérapeutique infirmier
<input type="checkbox"/> Usager répondant aux critères d'admissibilité validés par le médecin	<input type="checkbox"/> Guide de traitement des médicaments
	<input type="checkbox"/> Règle d'utilisation du médicament concerné
	<input type="checkbox"/> Les plans de soins types suivants :.....
	<input type="checkbox"/> Le (s) programme (s) d'enseignement concernant...
	<input type="checkbox"/> Programmes de soins infirmiers
	<input type="checkbox"/> Protocole infirmier
	<input type="checkbox"/> Voir méthode de soins infirmiers #.....
	<input type="checkbox"/> Plan de cheminement clinique
	<input type="checkbox"/> Protocole interdisciplinaire

## 1. INDICATIONS :

Les nouveau-nés à risque d'hypoglycémie sont les suivants :

- ✦ Le bébé dont le poids est inférieur à 2500g;
- ✦ Le bébé dont le poids est supérieur à 4000g;
- ✦ Le bébé prématuré de moins de 37 semaines de gestation;
- ✦ Le bébé de 42 semaines de gestation et plus;
- ✦ Le bébé de mère diabétique;
- ✦ Le bébé qui a un retard de croissance utérine (<10<sup>e</sup> percentile);
- ✦ Le bébé qui a subi un stress : réanimation, infection,...

## 2. INTENTION THÉRAPEUTIQUE :

Prévenir l'hypoglycémie chez le nouveau-né

## 3. CONDITIONS D'INITIATION :

- Appliquer l'ordonnance seulement pour les nouveau-nés qui répondent aux indications.
- Suivre l'algorithme décisionnel

## 4. PROCÉDURES :

Indication de prélèvements et traitement :

- Se référer à l'algorithme décisionnel en annexe;
- La première glycémie à 2heures de vie est toujours effectuée à la fois par le dextromètre et le laboratoire;
- Par la suite, les glycémies de contrôle, si indiquées, sont effectuées d'abord par le dextromètre et envoyées au laboratoire seulement si ce résultat est  $\leq 2,5$  mmol/l.

## 5. ÉLÉMENTS DE SURVEILLANCE :

L'infirmière surveille l'apparition des signes cliniques suivants :

**Température** : difficulté à stabiliser la température de nouveau-né malgré les mesures entreprises (peau à peau, couverture chaude, isolette);

**Coloration** : cyanose, pâleur;

**Respiration** : apnée, tachypnée >60/min, dyspnée, plaintes expiratoires;

**Tonus** : hypotonie, trémulations, convulsions;

**Comportement** : irritable, succion faible, refus de boire;

**Peau** : diaphorèse

## ALGORITHME DÉCISIONNEL LORS D'HYPOGLYCÉMIE CHEZ LE NOUVEAU-NÉ

1. INDICATIONS DE PRÉLÈVEMENT SANGUIN (**nouveau-né à risque**)
2. INDICATIONS DE SOLUTÉ GLUCOSÉ (**nouveau-né symptomatique**)

<b>1. Indication: nouveau-né non symptomatique</b>	<b>Intervention</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouveau-né avec RCIU*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Glycémie : 2h 6h 12h 24h de vie</b></li> </ul> <p>N.B. les heures de prélèvements doivent être respectées à moins d'avis contraire du médecin. La première glycémie sera faite au dextromètre et en laboratoire. Indiquer sur la réquisition de laboratoire si le prélèvement a été fait avant ou après le boire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouveau-né à terme &lt; 2500g ou &gt; 4000g</li> <li>➤ Prématurité (&lt; 37 sem sans RCIU)</li> <li>➤ Nouveau-né de mère diabétique (avec ou sans insuline)</li> <li>➤ Nouveau-né post-terme (≥ 42 sem)</li> <li>➤ Nouveau-né ayant subi un stress : réanimation, infection, perte de chaleur, etc...</li> </ul>	<p><b>Faire une glycémie à 2h de vie (Idéalement avant le boire si près de la fin du 2h)</b></p> <p>* indiquer l'heure du boire sur la requête</p>
<b>2. Indication : nouveau-né symptomatique</b>	<b>Intervention</b>
<p><b>Nouveau-né qui présente des symptômes d'hypoglycémie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sudation</li> <li>➤ Pâleur subite</li> <li>➤ Tremblements</li> <li>➤ Convulsions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Glycémie stat (dextromètre et labo)</b></li> <li>➤ <b>Calcémie stat</b></li> <li>➤ <b>Si glycémie ≤ 2.5 : <u>aviser le médecin de garde en obstétrique.</u></b></li> </ul> <p><b>A titre indicatif :</b> <b>(Bolus de dextrose 10% soit 2ml/kg puis dextrose 10% à 100ml/kg/jour.)</b></p>

\*RCIU : Retard de croissance intra-utérin

## ALGORITHME DÉCISIONNEL

### Intervention selon les résultats de glycémie

Glycémie à 2h de vie	Intervention
Si $\geq 2,4$	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Allaitement ou biberon aux signes d'éveil, ne pas dépasser 4h</li> <li>➤ Compressions du sein lors des tétées</li> <li>➤ Extraction manuelle et lait donné à la cuillère ou au gobelet</li> <li>➤ Aucun supplément, aux bébés allaités, de préparation commerciale</li> <li>➤ PAS DE GLYCÉMIE DE CONTRÔLE</li> </ul>
Si $\geq 2,1$ et $\leq 2,3$	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Allaitement ou biberon aux signes d'éveil, 8 tétées ou plus par 24h</li> <li>➤ Compression du sein lors des tétées</li> <li>➤ Extraction manuelle et lait donné à la cuillère ou au gobelet</li> <li>➤ Aucun supplément, aux bébés allaités, de préparation commerciale</li> <li>➤ <b>Contrôle dans 3h</b> avant le boire pour le bébé allaité et dans 6h pour le bébé au biberon</li> </ul>
Si $> 1,8$ et $< 2,1$	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Allaitement ou biberon aux signes d'éveil, au moins 8 boires par jour</li> <li>➤ Compression du sein lors des tétées</li> <li>➤ Extraction manuelle et lait donné à la cuillère ou au gobelet</li> <li>➤ Donner un supplément (15ml max) si bébé allaité</li> <li>➤ <b>Contrôle dans 3h</b> avant boire</li> </ul>
Si $\leq 1,8$	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Aviser le médecin</b></li> </ul>

### SI LE RÉSULTAT DE GLYCÉMIE DE CONTRÔLE EST :

Résultat	Intervention
$\geq 2,4$	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Allaitement ou biberon aux signes d'éveil, ne pas dépasser 4h</li> <li>➤ Compression du sein</li> <li>➤ Extraction manuelle et lait donné à la cuillère</li> <li>➤ Aucun supplément</li> <li>➤ Pas de contrôle</li> </ul>
$\geq 2,1$ et $\leq 2,3$	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Allaitement ou biberon aux signes d'éveil, au moins 8 boires par jour</li> <li>➤ Compression du sein</li> <li>➤ Extraction manuelle et lait donné à la cuillère</li> <li>➤ Donner un supplément (15ml max) si bébé allaité</li> <li>➤ Contrôle dans 6h avant le boire</li> </ul>
Si $\leq 2$	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Aviser le médecin</b></li> </ul>

Centre de santé et de services sociaux  
de Charlevoix

## ALGORITHME DÉCISIONNEL (SUITE)

### NOUVEAU-NÉ QUI REFUSE DE BOIRE APRÈS 2 ÉPISODES DE 3H

- ✚ Si le bébé est ou devient symptomatique d'hypoglycémie (sudation, pâleur subite, tremblements, convulsions) se référer à l'algorithme approprié.
  - ✚ Si le bébé est asymptomatique, procéder par étapes :
    - Faire une glycémie
    - Donner du lait maternel ou préparation commerciale au gobelet
    - Si glycémie  $\leq 1,8$  aviser le médecin.
- A titre indicatif :**  
**(soluté glucosé 10% à la vitesse de 65 ml/kg/24h)**

Référence : Ordonnance collective conçue par Dre Anne Brodeur, Pédiatre, Dr Jacques Blanchet, Pédiatre HSFA, et Marie Forcier, infirmière clinicienne spécialisée HSFA, du CHUQ (2004).

Titre :

Numéro d'ordonnance :

**6. PROCESSUS D'ÉLABORATION :**

N/A

Médecin, chef du département clinique ou du service  
médical – Hôpital de Baie-St-Paul

Date

2010-09-15

Médecin, chef du département clinique ou du service  
médical – Hôpital de La Malbaie

Date

N/A

Médecin, chef du service médical – CLSC

Date

Yolaine Dubois, ph

2009-03-25

Présidente du comité de pharmacologie

Date

Françoise Giguère

2010-11-02

Directeur des services professionnels

Date

Rachel Gosselin

2010-11-24

Directrice des soins infirmiers

Date

Autres

Date

**6. PROCESSUS D'APPROBATION :**

N/A

CMC – Hôpital de Baie-St-Paul

Date

Signature

2009-09-15

CMC – Hôpital de La Malbaie

Date

N/A

CMC – CLSC de Charlevoix

Date

Signature

2009-09-15

CMDP

Date